



# Promobad

## Règlement particulier

### **Article 1 : Dénomination**

Le tournoi est organisé par le club : CVN Bad.  
Le nom du tournoi est « Le Double du Poissounet »

N° de demande d'autorisation FFBaD :  
2404811

### **Article 2 : Date et Lieu**

Le tournoi se déroule le 10 avril 2025 à partir de 18h au gymnase Jean Macé, avenue Jean Baptiste Dumas, 30 100 Alès.

### **Article 3 : Organisation**

Le tournoi est un Promobad, aucun juge arbitre n'est désigné.  
Le Geo du tournoi est M. Alex BONNAFOUX.

### **Article 4 : Participation**

3.1 Tout participant au tournoi doit être en règle avec la FFBAD et être en possession de sa licence le jour du tournoi ou posséder une licence sportive dans une autre fédération.

3.2 Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBad ne faisant pas l'objet d'une interdiction de participation aux compétitions et tournois officiels.

3.3 Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée des inscriptions et le jour même du tournoi.

3.4 Le nombre de participants est limité à 100 joueurs en double unisexe.

Toute participation au tournoi implique l'adoption de ce présent règlement.

### **Article 5 : Joueurs Mineurs**

Chaque joueur mineur présent doit être accompagné par un représentant majeur qui est désigné sur un document unique le jour du tournoi. Le représentant doit signer la feuille de responsabilité pour chaque mineur dont il a la charge et doit rester pendant toute la durée où ces mineurs sont présents sur la compétition. En cas d'absence temporaire du gymnase du responsable, il doit présenter au Geo, avant son départ un autre adulte qui signera la feuille de responsabilité.

### **Article 6 : Tableaux et Matches**

Le tableau proposé est uniquement le double unisexe. Garçons et filles sont mélangés dans les tableaux et dans les équipes. Les équipes peuvent comporter deux garçons, deux filles, ou un garçon et une fille.

Les équipes peuvent se former en amont. Quand un coéquipier n'a pas de partenaire, un partenaire lui sera trouvé sur place si possible, la paire étant formée avec l'autorisation du Geo.

### **Article 7 : Engagement**

Le montant des inscriptions est gratuit pour les licenciés du club CVN BAD et de 5 € pour tous les autres joueurs.

### **Article 8 : Gestion du Tournoi**

Le logiciel BadNet est utilisé pour la gestion du tournoi. Le tirage au sort se fait par le geo qui désignera les joueurs en top A, ceux en top B et ceux en top C en fonction de leur niveau connu, en convenue avec les entraîneurs présents sur place et représentant les clubs le cas échéant.



### **Article 9 : Déroulement**

9.1 : Tous les participants sont convoqués à 18h00. La fin de la compétition est prévue à 20h30.

9.2 : Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de 10 minutes.

9.3 : Les matchs se dérouleront en un seul set de 21 points. Les joueurs changeront de côté au premier à 11 points. L'organisation se laisse le droit d'organiser une forme de déroulement en fonction des besoins et du nombre d'inscrits (ronde suisse, poules uniques, séries avec sortie de poule...).

### **Article 10 : Le Plateau de Jeu**

12.1 Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique. Ces documents seront disponibles dans la salle pendant la durée du tournoi.

12.2 Le tournoi se déroulera sur 7 terrains.

12.3 Tout volant touchant une infrastructure fixe sera compté faute (au service et en jeu). Tout volant touchant une structure mobile sera compté let une fois au service et faute en jeu.

12.4 Il est interdit de fumer dans la salle, y compris la cigarette électronique.

12.5 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets.

### **Article 11 : La Tenue**

Le port de chaussures de sport de salles est obligatoire dans la surface de jeu.

Les tenues des joueurs sont libres.

### **Article 14 : Les Volants**

Le volant officiel est le volant Linton 1, il est fourni par le club pour les jeunes licenciés CVNBad, par les joueurs pour les autres clubs. Les joueurs peuvent jouer avec des volants en plastique s'ils le demandent, mais le volant plumes est prioritaire.

Les joueurs non classés peuvent s'entendre pour l'utilisation du volant de leur choix. Les volants resteront à la charge des joueurs à parts égales. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tout le matériel utile à son match.

### **Article 15 : Droit à l'Image**

Tout joueur peut être photographié ou filmé à l'occasion du tournoi. Ces photographies peuvent être diffusées sur des sites Internet ou des publications du club ou du comité départemental.

Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En conséquence, si vous ne voulez pas que votre image ou celle de votre enfant apparaisse sur ces sites, merci de bien vouloir nous en informer sur la feuille d'inscription du tournoi ou au moment du pointage.



**Le comité d'organisation.**

**CVN Bad**

*Signature*